

# Plan ministériel 2025-2026 de Développement économique Canada pour les régions du Québec

Sur cette page

- [Message de la ministre](#)
- [Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes](#)
  - [Responsabilité essentielle 1 : Développer l'économie du Québec](#)
  - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines prévues](#)
  - [Dépenses](#)
  - [Financement](#)
  - [État condensé prospectif des opérations](#)
  - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

## Message de la ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan ministériel 2025-2026 de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC). Ce plan reflète l'engagement soutenu de DEC à faire croître l'économie de toutes les régions du Québec et à leur offrir les leviers nécessaires pour forger une prospérité économique inclusive et durable.

Dans un environnement mondial incertain et une économie en transformation, DEC soutien la résilience économique des régions du Québec, notamment en renforçant leur compétitivité et leur positionnement dans les chaînes d'approvisionnement ainsi que sur les marchés extérieurs et intérieurs. Nous prioriserons des investissements stratégiques qui favorisent une croissance durable et un environnement commercial dynamique. Ceci passera autant par la programmation régulière que par des initiatives ponctuelles qui répondent aux défis émergents et aux nouvelles réalités du marché.

Les investissements de DEC viseront notamment à renforcer la productivité, stimuler l'innovation et diversifier les marchés des petites et moyennes entreprises, incluant les start-ups, qui sont l'épine dorsale de l'économie régionale et les principaux moteurs d'opportunités économiques locales. Ainsi, DEC appuiera la croissance des entreprises québécoises, que ce soit à l'échelle locale ou dans de nouveaux marchés.

DEC continuera aussi de miser sur une économie inclusive en appuyant des entreprises dirigées par des personnes issues de groupes sous-représentés et en soutenant des projets ayant un impact positif sur l'ensemble de la population, incluant les communautés autochtones.



**L'honorable Mélanie Joly,**  
ministre de l'Industrie et  
ministre responsable de  
Développement économique  
Canada pour les régions du  
Québec

Grâce à son réseau de 12 bureaux d'affaires bien ancrés dans les régions, DEC restera à l'écoute des besoins sur le terrain et continuera d'adapter ses programmes et services afin d'aider les collectivités à saisir les nouvelles possibilités et à tirer profit de l'avantage canadien dans des secteurs stratégiques comme l'industrie de la défense, les technologies quantiques, l'intelligence artificielle et l'aérospatial.

C'est ainsi que DEC continuera à tracer la voie vers une économie régionale forte, diversifiée, innovante et porteuse de succès pour toutes les collectivités du Québec.

Je vous invite à lire le Plan ministériel en entier pour en apprendre davantage sur les engagements de DEC pour l'année 2025-2026.

**L'honorable Mélanie Joly**

Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

## Plans pour assurer les responsabilités essentielles et les services internes

### Responsabilités essentielles et services internes

- [Responsabilité essentielle 1 : Développer l'économie du Québec](#)
- [Services internes](#)

### Responsabilité essentielle 1 : Développer l'économie du Québec

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Indicateurs, résultats et cibles](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

#### Description

Soutenir la croissance économique du Québec, la création d'emplois et la prospérité économique du Québec à l'aide d'une croissance propre et inclusive; aider les petites et moyennes entreprises (PME) à croître par le commerce et l'innovation; tirer parti des forces concurrentielles régionales.

#### Répercussions sur la qualité de vie

La responsabilité essentielle de DEC contribue principalement au domaine « Prospérité » du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#), et plus particulièrement aux indicateurs suivants : croissance des entreprises, emploi, productivité, PIB par habitant et investissement en recherche et développement interne. En effet, les retombées engendrées par les activités de DEC au cours de la prochaine année favoriseront une croissance économique durable dans l'ensemble des régions du Québec, contribuant ainsi à améliorer la prospérité de la population canadienne.

Cette responsabilité essentielle contribue également dans une certaine mesure au domaine « Environnement », puisque DEC appuie l'amélioration de la performance environnementale des entreprises et des collectivités dans une perspective de développement économique durable.

Finalement, DEC contribue à la perspective transversale de « l'équité et de l'inclusion » en poursuivant ses efforts pour la création d'une économie inclusive et l'amélioration de la participation de divers groupes sous-représentés.

## Indicateurs, résultats et cibles

Cette section présente des renseignements détaillés sur les indicateurs du ministère, les résultats réels des trois derniers exercices, les cibles et les dates cibles approuvées en 2025-2026 pour Développer l'économie du Québec. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

À noter que les cibles sont établies en fonction des résultats des dernières années disponibles et du contexte économique actuel et prévu pour l'année visée.

Tableau 1 : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance

| Indicateurs de résultat ministériel  | Résultats réels   | Cible   | Date d'atteinte de la cible |
|--|---|---------|-----------------------------|
| Nombre d'entreprises à forte croissance au Québec  | 2021-2022 : 2 840* (2020)<br>2022-2023 : 4 020* (2021)<br>2023-2024 : 4 700* (2022)         | 3 420   | 31 mars 2026                |
| Valeur des exportations de biens du Québec (en dollars)  | 2021-2022 : 97,2 G\$ (2021)<br>2022-2023 : 107,5 G\$ (2022)<br>2023-2024 : 111,9 G\$ (2023) | 100 G\$ | 31 mars 2026                |
| Valeur des exportations en technologies propres du Québec (en dollars)   | 2021-2022 : 2,7 G\$* (2020)<br>2022-2023 : 2,6 G\$* (2021)<br>2023-2024 : 2,3 G\$* (2022)   | 2,3 G\$ | 31 mars 2026                |
| Taux de croissance du revenu des entreprises soutenues par les programmes de DEC   | 2021-2022 : 4,4 %* (2018)<br>2022-2023 : 11,8 % (2022)<br>2023-2024 : Non actualisé**       | 4,0 %   | 31 mars 2026                |
| * Les données du tableau constituent les derniers résultats publiés par Statistique Canada. Les chiffres présentés pour les exercices précédents sont ceux disponibles et peuvent être actualisés lors de l'exercice en cours ou d'un exercice ultérieur.<br>** « Non actualisé » indique que les données n'ont pas été actualisées depuis les derniers résultats présentés dans le tableau. |   |         |                             |

Tableau 2 : Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec

| Indicateurs de résultat ministériel  | Résultats réels   | Cible   | Date d'atteinte de la cible |
|--|---|---|-----------------------------|
| Pourcentage de petites et moyennes entreprises dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles ou des personnes handicapées, au Québec | Femmes :<br>2021-2022 : 16,0 %* (2020)<br>2022-2023 : Non actualisé**<br>2023-2024 : Non actualisé**<br><br>Autochtones :<br>2021-2022 : 1,1 %* (2020)<br>2022-2023 : Non actualisé**<br>2023-2024 : Non actualisé**<br><br>Jeunes :<br>2021-2022 : 14,4 %* (2020)<br>2022-2023 : Non actualisé**<br>2023-2024 : Non actualisé**<br><br>Minorités visibles :<br>2021-2022 : 4,3 %* (2020)<br>2022-2023 : Non actualisé**<br>2023-2024 : Non actualisé** | Femme : 16,0 %<br><br>Autochtones : 1,1 %<br><br>Jeunes : 14,4 %<br><br>Minorités visibles : 4,3 %<br><br>Personne en situation de handicap : 0,4 % | 31 mars 2026                |

| Indicateurs de résultat ministériel  | Résultats réels   | Cible   | Date d'atteinte de la cible |
|--|---|---------|-----------------------------|
|  | Personne en situation de handicap :<br>2021-2022 : 0,4 %*<br>(2020)<br>2022-2023 : Non actualisé**<br>2023-2024 : Non actualisé** |         |                             |
| Pourcentage des emplois professionnels, en sciences et en technologie dans l'économie du Québec  | 2021-2022 : 37,1 % (2021)<br>2022-2023 : 37,9 % (2022)<br>2023-2024 : 36,8 % (2023)   | 36,0 %  | 31 mars 2026                |
| Effet levier par dollar investi par DEC dans des projets communautaires  | 2021-2022 : 2,23 \$ (2022)<br>2022-2023 : 2,91 \$ (2023)<br>2023-2024 : 3,01 \$ (2024)  | 2,20 \$ | 31 mars 2026                |
| * Les données du tableau constituent les derniers résultats publiés par Statistique Canada. Les chiffres présentés pour les exercices précédents sont ceux disponibles et peuvent être actualisés lors de l'exercice en cours ou d'un exercice ultérieur.<br>** « Non actualisé » indique que les données n'ont pas été actualisées depuis les derniers résultats présentés dans le tableau. |   |         |                             |

Tableau 3 : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec

| Indicateurs de résultat ministériel  | Résultats réels   | Cible   | Date d'atteinte de la cible |
|--|---|---------|-----------------------------|
| Valeur des dépenses en recherche et développement par les entreprises recevant du financement d'un programme de DEC (en dollars)   | 2021-2022 : 256 M\$* (2019)<br>2022-2023 : 290 M\$* (2020)<br>2023-2024 : 227 M\$ (2021)          | 225 M\$ | 31 mars 2026                |
| Pourcentage des entreprises qui participent à des collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur au Québec  | 2021-2022 : 23,1 %* (2017-2019)<br>2022-2023 : 17,3 %* (2020-2022)<br>2023-2024 : Non actualisé** | 22,0 %  | 31 mars 2026                |
| * Les données du tableau constituent les derniers résultats publiés par Statistique Canada, suivant une révision de l'approche méthodologique de DEC. Les chiffres présentés pour les exercices précédents sont ceux disponibles et peuvent être actualisés lors de l'exercice en cours ou d'un exercice ultérieur.<br>** « Non actualisé » indique que les données n'ont pas été actualisées depuis les derniers résultats présentés dans le tableau. |   |         |                             |

En complément des informations présentées dans le Cadre ministériel des résultats mentionné ci-haut, DEC suit et évalue plusieurs indicateurs de rendement de ses programmes, tout en visant l'amélioration continue de ses pratiques de mesure de rendement, afin d'appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes et d'orienter les programmes et services. En particulier, DEC travaille actuellement à la révision de son Cadre ministériel des résultats afin que les indicateurs reflètent davantage les résultats générés par ses interventions.

Des renseignements supplémentaires sur les [résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes de DEC figurent dans l'InfoBase du gouvernement du Canada.

Plans visant à atteindre les cibles

La section suivante décrit les résultats prévus relativement à la responsabilité essentielle de Développer l'économie du Québec en 2025-2026.

DEC et les six autres agences de développement régional (ADR) travaillent – à l'échelle de leurs mandats respectifs – au développement de l'économie du Canada en élaborant et mettant en œuvre leurs propres mesures qui favorisent la croissance économique et l'équité des chances selon les réalités spécifiques à leurs régions.

Pour accomplir sa responsabilité essentielle, DEC cherche à contribuer aux trois résultats ministériels énoncés ci-après, lesquels demeurent cependant tributaires du contexte économique. En 2025-2026, la priorité de l'organisation sera de poursuivre des interventions stratégiques, adaptées aux réalités des PME et des collectivités de toutes les régions du Québec, dans le but de favoriser une croissance durable à long terme.

En plus de financer et d'accompagner ses clients dans la réalisation de leurs projets, DEC continuera de jouer un rôle de facilitateur en offrant aux entreprises l'aiguillage et l'information sur les marchés dont elles ont besoin pour croître. DEC agira également comme catalyseur de maillage d'affaires en réunissant les bons partenaires autour des projets.

Parallèlement, DEC continuera d'assurer la bonne gestion de son portefeuille de projets actifs, qui totalisent près de 3 G\$ d'investissements.

Résultat ministériel 1 : Les entreprises du Québec sont innovantes et en croissance

En 2025-2026, DEC travaillera à stimuler l'innovation, la productivité et la croissance des entreprises du Québec par le biais du programme national [Croissance économique régionale par l'innovation](#) (CERI), sa principale source d'aide financière pour les PME innovantes et les organismes qui les soutiennent.

Voici les résultats que nous prévoyons atteindre par l'entremise de ce programme :

- Appuyer l'accélération du virage numérique des entreprises et leur adoption des technologies de pointe, notamment la robotisation et l'automatisation de leurs activités de production, en particulier dans le secteur manufacturier. L'appui offert aux entreprises dans les domaines de ce secteur représente un levier de croissance, de productivité et de compétitivité pour plusieurs régions et secteurs économiques du Québec.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'[Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle](#) (IRIA). DEC dispose d'un budget d'aide financière de 38,2 M\$ sur cinq ans (2024-2029) pour appuyer le développement et la commercialisation de nouvelles technologies et solutions, et accélérer l'adoption de l'IA par les PME. En effet, l'IA représente un levier de croissance, de productivité et de compétitivité sur les marchés, surtout pour le secteur manufacturier.
- Stimuler l'innovation, la productivité et la croissance des entreprises manufacturières innovantes œuvrant dans l'industrie de la construction résidentielle en poursuivant la mise en œuvre de l'[Initiative régionale pour l'innovation en construction résidentielle](#) (IRICR). DEC dispose d'un budget d'aide financière de 10,45 M\$ sur deux ans (2024-2026) pour appuyer des projets de PME manufacturières et d'organisations à but non lucratif (OBNL) dans le secteur de la fabrication de

modules pour la construction de multilogements ou qui développent de nouveaux procédés ou matériaux de construction de multilogements.

- Maintenir le soutien à la transition verte et inclusive des entreprises et des régions du Québec en appuyant l'entrepreneuriat inclusif ainsi que des projets qui permettront de mettre au point ou d'adopter des technologies propres ou de modifier les pratiques d'affaires des entreprises dans une perspective de croissance durable.

Par ailleurs, DEC poursuivra ses efforts afin de promouvoir les capacités des PME et des centres de recherche québécois auprès de grands donneurs d'ordres et de les sensibiliser aux occasions générées par la [Politique des retombées industrielles et technologiques](#) (RIT), lesquelles représentent un levier de croissance, de diversification et d'exportation pour l'économie du Québec.

Résultat ministériel 2 : Les collectivités sont économiquement diversifiées au Québec

En 2025-2026, DEC appuiera la diversification économique des collectivités par l'entremise du [Programme de développement économique du Québec](#) (PDEQ) et du [Programme de développement des collectivités](#) (PDC).

Dans le cadre du PDEQ, DEC appuiera principalement des projets d'entreprises locales, d'économie sociale et de sécurité alimentaire pour les communautés nordiques isolées, ainsi que le développement de l'offre touristique régionale et la promotion des attraits touristiques à l'échelle nationale et internationale. Voici les résultats que nous prévoyons atteindre :

Initiatives pour lesquelles DEC a reçu des fonds ponctuels supplémentaires :

- [Programme pour la croissance du tourisme – Québec](#) (PCT) : Doté d'un budget d'aide financière de 21,1 M\$ sur trois ans (2023-2026), ce programme vise à aider les PME, les OBNL et les communautés à bonifier l'offre de produits et d'expériences touristiques, en particulier dans les régions rurales et éloignées. En 2025-2026, DEC continuera de soutenir les projets déjà approuvés, axés sur le développement de l'offre touristique régionale et la promotion des attraits touristiques à portée locale.
- [Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées](#) (FICNI) : Doté d'un budget d'aide financière de 3,8 M\$ sur trois ans (2024-2027), le FICNI s'inscrit dans le cadre de la [Politique alimentaire pour le Canada](#). Il vise à soutenir les initiatives alimentaires, tant existantes que nouvelles, qui renforcent et diversifient l'activité économique dans le Nord du Canada. Au Québec, le territoire ciblé est le Nunavik. La mise en œuvre se fera en étroite collaboration avec les acteurs du milieu et en complémentarité avec d'autres partenaires fédéraux, provinciaux et régionaux afin d'apporter des solutions aux défis locaux et régionaux en matière de sécurité alimentaire.

Initiatives financées à même les budgets de DEC :

- [Initiative d'appui au développement économique de l'Est de Montréal](#) : Dotée d'un budget d'aide financière de 30 M\$ sur trois ans, l'initiative vise à soutenir ce territoire confronté depuis plusieurs années à d'importants défis freinant son développement économique. À cette fin, DEC appuiera des projets de PME et d'OBNL qui auront des retombées économiques positives pour l'Est de Montréal, favorisant ainsi sa revitalisation, son attractivité et une réindustrialisation durable de la région.

- [Appui aux projets de mutualisation en économie sociale](#) (APMES) : Cette initiative vise à soutenir le partage d'équipements et de technologies entre des entreprises d'économie sociale qui cherchent à augmenter leur pérennité, leur productivité, leur croissance et leur capacité de commercialisation ou d'innovation, contribuant ainsi à la vitalité économique des collectivités québécoises.

Dans le cadre du PDC et de l'entente renouvelée pour la période 2024-2029, DEC appuiera les opérations des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et des Centres d'aide aux entreprises (CAE), qui offrent du financement et de l'aide technique aux petites entreprises, et qui appuient diverses initiatives de développement économique local. De plus, cet appui permet de renforcer la capacité d'intervention des organismes et de réaliser des investissements pour la transition verte, le numérique, le transfert d'entreprise en milieu rural et les jeunes entrepreneurs. Par l'entremise du PDC, DEC appuiera les PME et collectivités situées dans les régions rurales du Québec.

### Faits saillants : Économie inclusive

DEC s'engage à promouvoir une croissance économique plus inclusive en appuyant des entreprises dirigées par des personnes issues de groupes sous-représentés, de même que des projets ayant un impact positif sur l'ensemble de la population, incluant les communautés autochtones (Premières Nations, Inuit et Métis).

- Le [programme national Initiative de développement économique – Langues officielles](#) (IDE-LO), lancé en 2008 et mis en œuvre par les ADR et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDEC), soutient le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Ce programme contribue au Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration. Parmi les projets appuyés, DEC continuera notamment de soutenir deux OBNL bien établis au Québec : *Youth employment Services (YES)* et la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC).
- Le [Programme pour la croissance du tourisme](#) (PCT) établit une cible visant à allouer 15 % de son enveloppe budgétaire à des projets touristiques menés par des Autochtones.
- DEC continuera de mettre en œuvre la Politique sur l'Inuit Nunangat, en vigueur depuis avril 2022, afin de mener à bien une intervention fondée sur la compréhension des besoins et des circonstances propres aux Inuit dans ses services, ses programmes et ses initiatives.
- DEC portera une attention particulière aux réalités des communautés autochtones en établissant des partenariats avec cette clientèle et en adaptant, au besoin, ses interventions dans le cadre des initiatives et programmes réguliers, ceci en vue de remédier aux obstacles à leur participation économique.
- DEC continuera d'offrir des conditions assouplies spécifiques et un appui ciblé aux MRC du Québec qui sont les plus vulnérables économiquement via l'initiative [Appui ciblé aux MRC économiquement vulnérables du Québec](#).

Résultat ministériel 3 : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation des technologies innovantes au Québec

Voici les résultats que nous prévoyons atteindre en 2025-2026 :

- Poursuivre les efforts de soutien aux entreprises innovantes et à l'écosystème qui les appuie. Par l'entremise du CERI, DEC favorisera le renforcement des capacités des PME à commercialiser des produits issus de l'innovation. Plus particulièrement, dans le cadre de l'[Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle](#) (IRIA) et de l'[Initiative régionale pour l'innovation en construction résidentielle](#) (IRICR), nous contribuerons au développement de produits innovants, à l'adoption et à la mise à l'échelle par les PME de nouvelles méthodes et technologies au Québec, ainsi qu'à la commercialisation de technologies innovantes.
- Continuer l'appui à l'[Innovation quantique régionale](#) (IQR), doté d'un budget d'aide financière de 22,2 M\$ sur sept ans (2021-2028) en vue de soutenir les PME et les OBNL qui souhaitent évoluer dans le domaine quantique en adoptant, en mettant au point et en commercialisant ce type de technologies innovatrices.

Principaux risques

DEC actualise chaque année son profil de risques ministériels afin de mieux anticiper, prioriser et atténuer les enjeux susceptibles d'avoir un impact sur la réalisation de sa mission. Pour l'exercice 2025-2026, les deux risques suivants ont été identifiés en lien avec la responsabilité essentielle :

**Programmes et services :**

Dans le contexte actuel – en particulier la situation économique mondiale et les changements dans l'offre de programmes fédéraux et provinciaux destinés aux PME – les défis auxquels fait face la clientèle de DEC s'intensifient. Cette situation pourrait dépasser la capacité de DEC à intervenir efficacement sur l'ensemble du continuum des projets.

Pour répondre à ces défis, DEC continuera d'adopter des stratégies adaptées aux réalités régionales, tout en maintenant une mise en œuvre agile de ses programmes réguliers pour répondre aux besoins émergents. DEC poursuivra également sa collaboration étroite avec ses partenaires et les autres paliers de gouvernement pour renforcer leur capacité à identifier et à réaliser des projets stratégiques. Enfin, grâce à ses 12 bureaux d'affaires régionaux et à son approche intégrée d'information, d'accompagnement et de suivi des investissements, DEC soutiendra les entreprises et les communautés dans le développement et la diversification de l'économie des régions du Québec.

**Sécurité des TI :**

Dans un contexte d'augmentation du nombre et de la sophistication des cybermenaces au Canada, les organisations publiques demeurent des cibles privilégiées. Conséquemment, il existe un risque qu'un incident lié à la sécurité des technologies de l'information perturbe les opérations de DEC et nuise à sa réputation.

Dans le but d'atténuer ces risques, DEC poursuivra l'utilisation de mesures actives de cybersécurité, notamment le renforcement de la formation et de la sensibilisation du personnel afin de l'outiller et de le préparer à avoir les bons réflexes et à adopter les bons comportements face aux situations présentant des enjeux de cybersécurité, ainsi que le déploiement de contrôles techniques pour prévenir et détecter les incidents.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 1: Ressources prévues pour atteindre les résultats relativement à de Développer l'économie du Québec

Le tableau 1 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

| Ressources              | Prévues     |
|-------------------------|-------------|
| Dépenses                | 307 850 857 |
| Équivalents temps plein | 206         |

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes de DEC se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Priorités gouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes (ACS) plus

En 2025-2026, DEC poursuivra la mise en œuvre de sa politique et son cadre de gouvernance organisationnelle en matière d'ACS Plus, afin de renforcer l'intégration des considérations de genre et de diversité dans l'élaboration des politiques, la conception des programmes, les pratiques internes et les services offerts à la clientèle. DEC continuera ainsi à intégrer l'ACS Plus dans la conception et la mise en œuvre de toute nouvelle politique, programme ou initiative.

DEC continuera également à perfectionner son approche en équité, diversité et inclusion (EDI), lancée en 2022-2023 et qui s'applique à l'ensemble de sa clientèle et de ses programmes.

Par ailleurs, DEC mettra en œuvre les recommandations nationales liées l'ACS Plus issues de l'[Évaluation nationale du Programme de croissance économique régionale par l'innovation](#) (CERI), réalisée en 2024.

Enfin, en 2024-2025, DEC a entrepris une ACS Plus de ses programmes réguliers, le PDEQ et le CERI, afin de bien comprendre leurs impacts sur diverses populations dans les régions et collectivités du Québec. Cette analyse prend en compte un ensemble de facteurs identitaires qui se recoupent, incluant le sexe et le genre, ainsi que l'âge, la langue, l'emplacement géographique, l'ethnicité ou encore l'orientation sexuelle. En 2025-2026, DEC tiendra compte des constats découlant de cette analyse dans la mise en œuvre et l'élaboration de ses programmes et initiatives.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme à l'horizon 2030) et objectifs de développement durable des Nations Unies

DEC investit dans les projets qui appuient la transition des régions du Québec vers une économie plus propre, durable et inclusive. Plus précisément, nous contribuons à l'atteinte des quatre objectifs de développement durable suivants :

- Objectif 8 : Favoriser une croissance économique inclusive et durable au Canada.
- Objectif 10 : Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités.
- Objectif 12 : Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission.
- Objectif 13 : Prendre des mesures relatives aux changements climatiques et à leurs impacts.

Certaines interventions ponctuelles, comme l'appui à l'[Innovation quantique régionale](#) (IQR) et l'[Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle](#) (IRICR), contribuent aux objectifs suivants :

- Objectif 9 : Favoriser l'innovation et les infrastructures vertes au Canada.
- Objectif 11 : Améliorer l'accès au logement abordable, à l'air pur, aux transports, aux parcs et aux espaces verts, ainsi qu'au patrimoine culturel au Canada.

De plus, conformément à son [plan d'action pour accélérer la transition verte](#), DEC visera en 2025-2026 à investir au moins 50 M\$ pour soutenir des projets de développement, d'adoption et de commercialisation de nouvelles technologies durables, contribuant ainsi à l'accélération du virage vert de l'économie des régions du Québec.

Plus de renseignements sur l'apport de DEC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

La responsabilité essentielle Développer l'économie du Québec est appuyée par les programmes suivants :

- Programme : Innovation régionale
- Programme : Vitalité des collectivités
- Programme : Soutien ponctuel ou ciblé

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes se trouvent sur la page [Résultats dans l'InfoBase du gouvernement du Canada](#).

## Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Plans visant à atteindre les cibles](#)
- [Ressources prévues pour atteindre les résultats](#)
- [Planification de l'attribution de marchés aux entreprises autochtones](#)

### Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et assurer la prestation de ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

### Plans visant à atteindre les cibles

En 2024-2025, DEC a réalisé un exercice de réflexion stratégique qui a abouti à l'élaboration de *DEC 2027*, son plan de gestion triennal. En 2025-2026, l'organisation entamera la deuxième année de mise en œuvre de ce plan, visant l'atteinte de résultats organisationnels concrets au service de sa mission.

S'inscrivant dans la continuité, la majorité des priorités de gestion interne de 2024-2025 sera reconduite, tout en ajustant la portée, l'intensité et le rythme de livraison aux capacités de l'organisation et au contexte de recentrage budgétaire.

DEC poursuivra ses actions visant à offrir un environnement de travail sain, accessible et inclusif, tout en mettant en place des mesures visant à assurer l'excellence des programmes et services, en veillant à ce qu'ils soient centrés sur le client et en favorisant l'intégration du numérique.

Cette section présente les mesures prévues par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

- Poursuite des efforts pour créer un environnement de travail propice à la collaboration, à la communication et à l'inclusion, notamment par le soutien à la création de réseaux et d'espaces sûrs pour les groupes en quête d'équité, ainsi que par la promotion d'une culture de collaboration;
- Poursuite du renforcement de l'habilitation numérique du personnel afin qu'il puisse être bien outillé et contribuer à l'excellence du service.

- Optimisation des processus et outils opérationnels dans le but d’améliorer continuellement le service à la clientèle et d’être plus efficaces.

En misant sur l’optimisation de nos processus, l’amélioration continue de nos façons de faire, et en s’appuyant sur sa stratégie numérique comme levier transversal, DEC sera en mesure de remplir sa mission avec encore plus d’efficacité.

Ressources prévues pour atteindre les résultats

Tableau 2 : Ressources prévues pour atteindre les résultats en ce qui a trait aux services internes pour l’exercice

Le tableau 2 fournit un résumé des dépenses prévues et des équivalents temps plein requis pour atteindre ces résultats.

| Ressources              | Prévues    |
|-------------------------|------------|
| Dépenses                | 23 378 466 |
| Équivalents temps plein | 164        |

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes de DEC se trouvent dans l’InfoBase du GC.

Planification de l’attribution de marchés aux entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada doivent respecter la cible de 5 % de la valeur totale des marchés en ce qui concerne l’attribution de marchés à des entreprises autochtones.

DEC fait partie de la phase 2 des ministères devant répondre à l’obligation d’atteindre minimalement la cible de 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones dès 2023-2024. Des actions déployées depuis 2022-2023 faisant désormais partie des façons de faire de l’organisation ont déjà permis de dépasser la cible de 5 % annuellement.

Méthodologie :

- Sensibilisation et formation interne : Organisation de séances à l’interne pour renforcer la compréhension et l’engagement envers l’utilisation des entreprises autochtones dans les processus d’approvisionnement.
- Intégration au plan stratégique : Inscription de mesures concrètes dans le Plan stratégique des approvisionnements de DEC, notamment l’identification proactive des opportunités, l’utilisation des répertoires de fournisseurs autochtones, et l’application des mécanismes de marchés réservés.
- Suivi et responsabilisation : Mise en place des outils de suivi, de reddition de comptes et de justification pour s’assurer que les considérations autochtones sont systématiquement intégrées dans les processus décisionnels d’approvisionnement.

Tableau 3 : Pourcentage de contrats attribués ou qu'il est prévu d'attribuer à des entreprises autochtones

Le tableau 3 présente les résultats actuels et réels ainsi que les résultats prévus et projetés quant au pourcentage total de contrats que le ministère a attribués à des entreprises autochtones.

| Champ de déclaration de 5 %  | Résultats réels de 2023-2024 | Résultats prévus pour 2024-2025 | Résultats projetés pour 2025-2026 |
|--|------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Pourcentage total de marchés avec des entreprises autochtones</b> | 9,45 %                       | 5 %                             | 5 %                               |

### Dépenses et ressources humaines prévues

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues de DEC pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2025-2026 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [État condensé prospectif des opérations](#)
- [Ressources humaines](#)

### Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues du ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

### Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 4 : Sommaire des dépenses de trois exercices pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Le tableau 4 indique la somme d'argent dépensée par DEC au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de sa responsabilité essentielle et assurer la prestation de ses services internes. Les montants pour l'exercice en cours sont prévus en fonction des dépenses à ce jour.

| Responsabilité essentielle et services internes : | Dépenses réelles de 2022-2023 | Dépenses réelles de 2023-2024 | Dépenses prévues pour 2024-2025 |
|---|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Développer l'économie du Québec                   | 519 573 605                   | 536 169 207                   | 307 821 524                     |
| Services internes                                 | 24 541 115                    | 27 013 595                    | 23 593 741                      |
| <b>Total</b>                                      | <b>544 114 720</b>            | <b>563 182 802</b>            | <b>331 415 265</b>              |

Des [renseignements financiers plus détaillés des dépenses prévues](#) se trouvent dans la section Finances de l'InfoBase du GC.

Tableau 5 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 5 indique la somme d'argent que DEC prévoit dépenser au cours des trois prochains exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

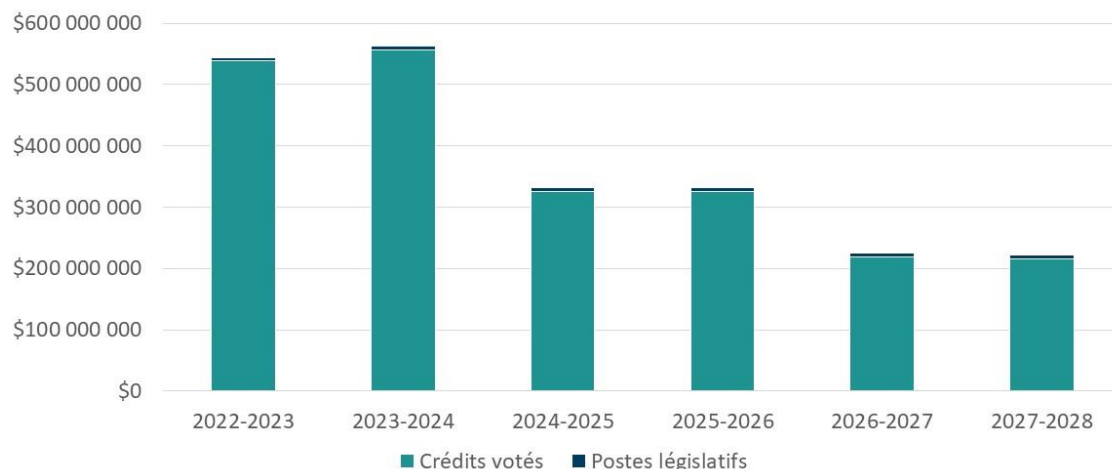
| Responsabilité essentielle et services internes : | Dépenses prévues pour 2025-2026 | Dépenses prévues pour 2026-2027 | Dépenses prévues pour 2027-2028 |
|---|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Développer l'économie du Québec                   | 307 850 857                     | 203 194 650                     | 200 256 348                     |
| Services internes                                 | 23 378 466                      | 21 148 480                      | 21 063 857                      |
| <b>Total</b>                                      | <b>331 229 323</b>              | <b>224 343 130</b>              | <b>221 320 205</b>              |

Des [renseignements financiers plus détaillés des dépenses prévues](#) se trouvent dans la section Finances de l'InfoBase du GC.

## Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices  
Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



| Exercice                  | 2022-2023      | 2023-2024      | 2024-2025      | 2025-2026      | 2026-2027      | 2027-2028      |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Postes législatifs</b> | 5 596 577 \$   | 6 196 722 \$   | 5 616 172 \$   | 6 133 162 \$   | 5 476 370 \$   | 5 476 370 \$   |
| <b>Crédits votés</b>      | 538 518 143 \$ | 556 986 030 \$ | 325 799 093 \$ | 325 096 161 \$ | 218 866 760 \$ | 215 843 835 \$ |
| <b>Total</b>              | 544 114 720 \$ | 563 182 802 \$ | 331 415 265 \$ | 331 229 323 \$ | 224 343 130 \$ | 221 320 205 \$ |

### Description textuelle du graphique 1

Le graphique illustre une représentation visuelle des dépenses prévues par exercice financier pour la période allant de 2022-2023 à 2027-2028. Les dépenses se divisent en deux catégories : les postes législatifs et les crédits votés.

Les barres empilées montrent les postes législatifs en bleu foncé, les crédits votés en turquoise ainsi que les montants totaux. Les crédits votés constituent l'essentiel des dépenses et les montants totaux diminuent progressivement après 2023-2024.

Le tableau sous le graphique précise les montants comme suit :

- 2022-2023 : total de 544 114 720 \$, dont 5 596 577 \$ pour les postes législatifs et 538 518 143 \$ pour les crédits votés.
- 2023-2024 : total de 563 182 802 \$, dont 6 196 722 \$ pour les postes législatifs et 556 986 030 \$ pour les crédits votés.
- 2024-2025 : début de la diminution avec un total de 331 415 265 \$, dont 5 616 172 \$ pour les postes législatifs et 325 799 093 \$ pour les crédits votés.

- 2025-2026 : total de 331 229 323\$, dont 6 133 162\$ pour les postes législatifs et 325 096 161 \$ pour les crédits votés.
- 2026-2027 : total de 224 343 130 \$, dont 5 476 370\$ pour les postes législatifs et 218 866 760 \$ pour les crédits votés.
- 2027-2028 : total de 221 320 205 \$, dont 5 476 370 \$ pour les postes législatifs et 215 843 835 \$ pour les crédits votés.

| Exercice  | Total       | Voté        | Législatif |
|-----------|-------------|-------------|------------|
| 2022-2023 | 544 114 720 | 538 518 143 | 5 596 577  |
| 2023-2024 | 563 182 802 | 556 986 030 | 6 196 722  |
| 2024-2025 | 331 415 265 | 325 799 093 | 5 616 172  |
| 2025-2026 | 331 229 323 | 325 096 161 | 6 133 162  |
| 2026-2027 | 224 343 130 | 218 866 760 | 5 476 370  |
| 2027-2028 | 221 320 205 | 215 843 835 | 5 476 370  |

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Les dépenses de DEC varient au fil du temps, principalement en fonction du financement temporaire et ciblé reçu. L'augmentation des dépenses entre 2022-2023 et 2023-2024 s'explique principalement par le report de fonds de subventions et de contributions provenant de budgets non utilisés des initiatives de relance économique lancées en 2021-2022 pour soutenir l'économie face à la pandémie. Ces initiatives ont été prolongées d'une année afin de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires.

Les initiatives de relance économique ont pris fin au 31 mars 2024, expliquant la diminution marquée des prévisions de dépenses pour 2024-2025. Le financement prévu revient à un niveau pré-pandémique pour le ministère.

Le financement prévu pour 2025-2026 reste stable malgré la fin du financement pour le conseil des normes internationales d'information sur la durabilité et du fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona, notamment du fait de la prolongation du programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires.

La diminution des dépenses prévues pour 2026-2027 s'explique notamment par la révision du mécanisme de réinvestissement des sommes perçues provenant des contributions remboursables des programmes réguliers, qui assurait, jusqu'en 2023-2024, une part importante du financement récurrent. Une mesure transitoire permet de maintenir un financement pour les années 2024-2025 et 2025-2026. Au moment de la rédaction du présent rapport, aucune mesure n'a été confirmée pour les années subséquentes. Les prévisions de dépenses pour les années 2026-2027 et 2027-2028 pourraient donc être ajustées en fonction de décisions budgétaires à venir.

Pour en savoir plus sur les crédits ministériels de DEC, consultez le [Budget principal des dépenses de 2025-2026](#).

## État condensé prospectif des opérations

L'état condensé prospectif des opérations donne un aperçu des opérations de DEC de 2024-2025 à 2025-2026.

Tableau 6 : État condensé prospectif des opérations pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)  
Le tableau 6 résume les charges et les revenus affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts pour la période de 2024-2025 à 2025-2026. Les montants prévus et projetés dans le présent état des opérations ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants prévus et projetés qui sont présentés dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

| Renseignements financiers   | Résultats prévus pour 2024-2025 | Résultats projetés pour 2025-2026 | Différence (prévus moins projetés) |
|---|---------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Total des charges   | 200 293 872                     | 234 283 486                       | 33 989 614                         |
| Total des revenus   | 0                               | 0                                 | 0                                  |
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 200 293 872                     | 234 283 486                       | 33 989 614                         |

### Analyse des résultats prévus et projetés

En 2025-2026, le total des dépenses nettes de DEC devrait se chiffrer à 234,3 M\$. Il s'agit d'une augmentation de 16,97 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation des dépenses prévues s'explique principalement par une prévision à la hausse des paiements de transfert.

Les dépenses prévues de DEC sont constituées de paiements de transfert – c'est-à-dire des charges liées aux contributions non-remboursables et à remboursement conditionnel – ainsi que de salaires et non-salaires (Services professionnels et spéciaux). Les dépenses liées aux contributions non-remboursables et à remboursement conditionnel représentent la majeure partie de nos dépenses et devraient totaliser 179,4 M\$ en 2025-2026, ce qui représente une augmentation de 21 % par rapport à 2024-2025.

Nos revenus, retournés au Trésor, sont déclarés dans nos états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. Le total des revenus nets de l'organisation est donc nul. À noter qu'il est prévu que les revenus totaux bruts s'élèvent à 1,8 M\$ en 2025-2026, représentant une augmentation de 0,5 M\$ par rapport à l'exercice 2024-2025.

Un [état condensé prospectif des opérations et des notes connexes pour 2025-2026](#) plus détaillés, y compris un rapprochement du coût net des opérations avec les autorisations demandées, sont accessibles sur le site Web de DEC.

## Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 7 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes  
Le tableau 7 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, associées aux responsabilités essentielles et aux services internes de DEC pour les trois derniers exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

| Responsabilité essentielle et services internes | Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2022-2023 | Nombre d'équivalents temps plein réels pour 2023-2024 | Nombre d'équivalents temps plein prévus pour 2024-2025 |
|---|---|---|--|
| Développer l'économie du Québec                 | 212   | 215   | 214  |
| Services internes                               | 168   | 164   | 168  |
| <b>Total</b>                                    | <b>380</b>  | <b>379</b>  | <b>382</b>   |

### Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Les ressources demeurent stables, malgré la fin du financement des initiatives de relance économique au 31 mars 2024. À partir de l'année financière 2023-2024 et jusqu'à 2025-2026, une réallocation des fonds de subventions et contributions vers le budget de fonctionnement a été effectuée pour stabiliser l'effectif. Cette mesure a pour but d'assurer les suivis et autres activités essentielles afin de clore les initiatives d'urgence et de relance mises en place en réponse à la pandémie de COVID-19, ainsi que d'assurer la gestion efficace du portefeuille d'investissements de DEC (projets actifs) de près de 3 G\$.

Tableau 8 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 8 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein, pour les responsabilités essentielles et les services internes de DEC prévus au cours des trois prochains exercices.

| Responsabilité essentielle et services internes | Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2025-2026 | Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2026-2027 | Nombre d'équivalents temps plein prévus en 2027-2028 |
|---|--|--|--|
| Développer l'économie du Québec                 | 206  | 177  | 177  |
| Services internes                               | 164  | 141  | 141  |
| <b>Total</b>                                    | <b>370</b>   | <b>318</b>   | <b>318</b>   |

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

À partir de 2025-2026, l'initiative pour des dépenses publiques responsables réduit progressivement les effectifs du ministère (notamment par l'attrition). En 2026-2027, cette réduction sera plus importante et se maintiendra pour les exercices ultérieurs.

La réaffectation de fonds des subventions et contributions vers le budget de fonctionnement se termine au 31 mars 2026, expliquant en majeure partie la baisse marquée de l'effectif à partir de 2026-2027.

## Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable Mélanie Joly

Administrateur général : Sony Perron

Portefeuille ministériel : Développement économique Canada pour les régions du Québec

Instrument habilitant : [Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec](#)

Année de constitution ou de création : 2005

Coordonnées du ministère

800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500

Montréal (Québec)

H3B 1X9

Numéro de téléphone : 514-283-6412

Numéro de télécopieur : 514-283-3302

Site : <https://www.canada.ca/fr/developpement-economique-regions-quebec.html>

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de DEC :

- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- [ACS Plus](#)

Des renseignements sur la stratégie ministérielle de développement durable de DEC sont disponibles sur le [site Web de DEC](#).

## Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel de DEC ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

## Définitions

### **analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])**

Est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Il s'agit d'un processus permettant de comprendre qui est impacté par l'enjeu ou l'occasion abordée par l'initiative; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée aux différents besoins des personnes les plus impactées; de même que d'anticiper et de lever les obstacles empêchant d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

L'utilisation de l'ACS Plus implique d'adopter dans notre travail une approche qui tienne compte du genre et de la diversité. Prendre en compte tous les facteurs identitaires intersectionnels dans le cadre de l'ACS Plus, pas seulement le sexe et le genre, est un engagement du gouvernement du Canada.

### **Cadre ministériel des résultats (departmental results framework)**

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

### **cible (target)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (appropriation)**

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (budgetary expenditures)**

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

**dépenses législatives** (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

**dépenses non budgétaires** (non-budgetary expenditures)

Autorisations non budgétaires comprenant des opérations sur l'actif et le passif pour des prêts, des placements et des avances ou des comptes à fins déterminées, établis en vertu de lois particulières ou d'autorisations non législatives dans le budget des dépenses et ailleurs. Les opérations non budgétaires sont des dépenses et des rentrées liées aux créances du gouvernement envers des tiers et à ses obligations à l'égard de ces derniers. Les opérations non budgétaires incluent l'ensemble des opérations portant sur les prêts, les investissements et les avances de fonds; en comptant et en comptes débiteurs; en fonds publics reçus ou perçus à des fins admises; et tout autre actif et responsabilité. Les autres biens ou obligations, qui ne sont pas définis de façon précise dans les codes d'autorisations G à P, doivent être enregistrés sous un code R, qui est le code d'autorisation résiduel pour tous les autres biens et obligations.

**dépenses prévues** (planned spending)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées** (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

**entreprise autochtone** (indigenous business)

Organisation qui, aux fins de l'annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement chaque année au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

**équivalent temps plein** (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

**indicateur de rendement** (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'un ministère, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**indicateur de résultat ministériel** (departmental result indicator)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

**initiative horizontale** (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan** (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**Plan ministériel** (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

**priorités gouvernementales** (government priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2025-2026, les priorités gouvernementales sont les thèmes généraux décrivant le programme du gouvernement dans le [discours du Trône du 23 novembre 2021](#) : bâtir un présent et un avenir plus sains; développer une économie plus résiliente; mener une action climatique audacieuse; travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires; défendre la diversité et l'inclusion; avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation; lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

**priorité ministérielle** (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de rendre compte au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

**programme** (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

**Rapport sur les résultats ministériels** (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

**rendement** (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

**répertoire des programmes** (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

**responsabilité essentielle** (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat** (result)

Conséquence attribuable en partie aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

**résultat ministériel** (departmental result)

Effet ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.